

BPJEPS AF

2 SITES DE FORMATION



L'ÉTRAT

Formation en 12 mois.

Coordinateur de la formation :

ANNE-SOPHIE DARGAUD

asdargaud@afms-aura.fr

04 77 91 17 05



LE PUY EN VELAY

Formation en 12 mois.

Coordinateur de la formation :

Nathalie BOISSIÈRES & Tanguy CABANIS

antenne43@afms-aura.fr

06 76 83 91 51 / 06 58 65 41 96

www.afms-aura.fr

DEVENEZ PROFESSEUR DE FITNESS

BPJEPS ÉDUCATEUR SPORTIF

ACTIVITÉS DE LA FORME OPTION COURS COLLECTIFS

- ✓ SEPTEMBRE 2025 - JUILLET 2026
- ✓ FORMATION EN ALTERNANCE SUR 11 MOIS
- ✓ ENVIRON 670 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE À L'AFMS LES LUNDIS, MARDIS JOURNÉE ET MERCREDI MATIN

Le Brevet Professionnel vous permet d'acquérir les techniques et compétences nécessaires à l'encadrement d'activités dans le champ des cours collectifs et du fitness.

Le BPJEPS AF option cours collectifs est un diplôme d'Etat d'Educateur Sportif de niveau IV délivré par l'État.



CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 18 ans minimum et un casier judiciaire vierge
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme à jour
- Retourner le dossier d'inscription dans les délais
- Réussir les Tests d'Exigences Préalables
- Avoir une structure d'alternance et un moyen de financement

2 ANTENNES DE FORMATION :

 **Complexe Sportif des Ollières, rue de Verdun à l'Étrat (42)**
6 boulevard Maréchal Joffre au Puy-en-Velay (43)

Prendre rendez-vous

 **04 77 91 17 05**

Plus d'informations



www.afms-aura.fr





CONTENUS DE FORMATION

- Connaissance du milieu professionnel
- Conception et mise en oeuvre d'un projet d'animation au sein de la structure
- Contenus scientifiques : anatomie, physiologie, biomécanique
- Théorie et pratique de l'enseignement du renforcement musculaire, stretching, pilates, méthodes douces, step, lia et cours chorégraphiés.

L'ensemble de nos formations peut être adapté aux personnes en situation de handicap



TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES (TEP)

Dates et inscriptions aux TEP sur le site du CREPS AURA

www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/tep-region

Épreuve 1

Test navette luc léger



Palier 7 validé

Palier 9 validé

Épreuve 2

Suivi de cours

- 10 min échauffement
- 20 min step
- 20 min renforcement musculaire
- 10 min de retour au calme



TESTS DE SÉLECTION COMPLÉMENTAIRES* À L'AFMS

Entretien de motivation

**(si nb de candidats > nb de places)*

A l'issue de cette formation, le bénéficiaire sera capable d'encadrer des cours collectifs.

DOSSIER D'INSCRIPTION

À retourner avant le
22 JUILLET 2025
à l'AFMS

DATES DE FORMATION

Septembre 2025
à
juillet 2026

LE PLUS

FORMATION **PILATES**

LES MILLS
RPM

LES MILLS
BODYPUMP

CONTACT : ANNE-SOPHIE DARGAUD



Complexe Sportif des Ollières,
rue de Verdun à l'Étrat.



04 77 91 17 05



asdargaud@afms-aura.fr



CONTACT : NATHALIE BOISSIÈRES



6 boulevard Maréchal Joffre au
Puy-en-Velay (43)



06 76 83 91 51



antenne43@afms-aura.fr



Plus d'informations



www.afms-aura.fr

